



Le tourisme emploie 57 600 personnes en Bretagne

En 2011, l'activité touristique en Bretagne génère 57 600 emplois en moyenne sur l'année dont 46 300 sont directement liés à la présence de touristes sur leurs lieux de séjours. En deux ans, 2 000 emplois supplémentaires ont été créés.

Les emplois touristiques sont concentrés sur le littoral et dans les pôles urbains. Suivant la fréquentation touristique, ces emplois sont très saisonniers et sont multipliés par 2,2 entre un minimum en janvier (31 300) et un maximum en août (68 500). Ils offrent notamment des débouchés aux jeunes et aux non-diplômés.

Alors que le tourisme représente 3,9 % de l'emploi total de la région, il ne produit que 3,1 % de la richesse dégagée.

Jean-François Hervé, Insee et Jessica Viscart, Comité régional du tourisme en Bretagne

Le tourisme participe à l'activité économique des territoires. Ainsi, la Bretagne attire de nombreux visiteurs venant profiter des atouts de la région. En 2011, les hôtels et campings bretons ont enregistré 16,1 millions de nuitées touristiques. Depuis, cette fréquentation a progressé pour atteindre 16,9 millions en 2014. L'économie du tourisme engendre des emplois et crée de la richesse. En Bretagne, le nombre d'emplois liés au tourisme est de 57 600 en 2011, soit près de 5 % de l'emploi total de la région. Une partie de ces emplois (11 300) découle de la préparation des séjours touristiques et de l'acheminement des touristes vers leurs destinations. C'est le cas des voyageurs et des transports maritimes, ferroviaires et aériens. Ces emplois ne sont pas localisés sur les lieux de villégiature. Les autres emplois (46 300 en 2011) sont directement liés à la présence de touristes dans les territoires bretons et à l'activité qu'ils engendrent sur le lieu de séjour (*méthode*).

Le tourisme, générateur d'emplois pour l'économie bretonne

Ces 46 300 emplois en moyenne sur l'année situent la Bretagne à la 6^e place des régions comptant le plus d'emplois touristiques en France métropolitaine.

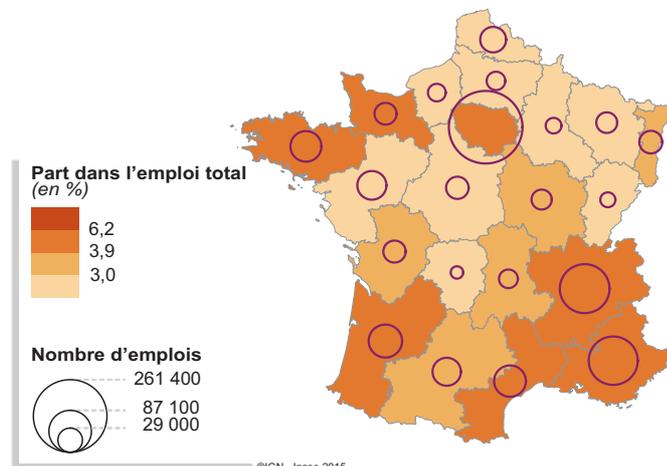
L'Île-de-France est de loin la première région avec plus de 250 000 emplois touristiques, suivie de Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur qui en comptent chacune plus de 100 000. Viennent ensuite les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Bretagne. En 2011, en Bretagne, les emplois touristiques représentent 3,9 % de l'emploi total régional, ce qui place la région selon cet

indicateur en 8^e position derrière les trois régions méditerranéennes et les régions Rhône-Alpes, Aquitaine, Basse-Normandie et Île-de-France (*figure 1*).

À l'instar de la fréquentation touristique, l'emploi lié au tourisme présente en Bretagne une saisonnalité marquée au cours de l'année ce qui offre des opportunités en saison estivale mais qui rend difficile la pérennisation des emplois en

1 En Bretagne, 46 300 emplois sont directement liés au tourisme

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par région



©IGN - Insee 2015

Champ : emploi total hors particuliers employeurs, agriculteurs et fonction publique d'État.
Source : Insee, DADS et Acoess 2011



2 L'hébergement et la restauration : 61 % des emplois touristiques

Répartition et évolution des emplois par secteur d'activité en Bretagne

Secteur	Nombre moyen d'emplois en 2011	Évolution 2009 - 2011 (en %)	Emplois en janvier 2011	Emplois en août 2011	Part d'emplois touristiques du secteur (en %)
Restauration, cafés	14 960	5,8	11 170	21 210	37,5
Hébergement	13 370	1,5	10 020	18 590	100,0
Sport et loisirs	3 390	7,9	2 380	4 670	28,9
Commerce de détail non alimentaire	3 260	2,0	1 610	5 410	6,2
Patrimoine et culture	2 940	8,0	1 430	3 910	36,6
Grandes surfaces	2 660	9,9	550	6 490	7,7
Autres*	2 210	-5,3	1 730	3 000	10,3
Artisanat	950	2,3	630	1 620	8,5
Soins	940	4,0	740	1 090	8,8
Commerce de détail alimentaire	930	18,1	380	1 680	9,6
Offices de tourisme	710	9,7	640	880	100,0
Total	46 310	4,3	31 280	68 550	

* Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, transports de voyageurs par taxi...
Source : Insee, DADS et AcoSS 2011

hiver. En effet, entre les mois de janvier et août, le nombre d'emplois directement liés au tourisme et leur poids dans l'ensemble de l'emploi régional passent du simple au double. Ainsi, au mois de janvier, quand la fréquentation touristique est à son minimum, la Bretagne compte 31 300 emplois liés au tourisme soit 2,8 % de l'emploi régional. À l'opposé, au mois d'août, lorsque l'activité bat son plein et que la fréquentation touristique atteint son maximum, ce sont 68 500 emplois qui sont nécessaires pour répondre à la demande touristique, soit 5,6 % de l'emploi régional. L'emploi touristique a progressé en Bretagne entre 2009 et 2011, période au cours de laquelle 2 000 emplois touristiques supplémentaires en moyenne sur l'année ont été créés (+ 4,3 %). Liés à la présence des touristes sur le territoire, ces emplois sont non-délocalisables. La croissance des emplois touristiques est plus dynamique que celle de l'ensemble des emplois en Bretagne (+ 1,7 %), comme de celle du

secteur tertiaire marchand. Si l'emploi touristique a davantage progressé dans les régions méridionales, son développement en Bretagne est plus fort qu'en moyenne métropolitaine.

Toutes les activités touristiques ont en effet créé des emplois supplémentaires en Bretagne entre 2009 et 2011.

Une grande diversité d'activités

L'hébergement et la restauration concentrent la majorité des emplois touristiques. Néanmoins, le spectre des activités liées au tourisme se révèle beaucoup plus large (figure 2). Par ailleurs, du fait de son interdépendance avec un grand nombre d'activités, le tourisme peut avoir un rôle pivot dans la dynamique des économies locales.

Quelques activités relèvent uniquement ou très majoritairement du tourisme. Leur existence répond essentiellement à un besoin des touristes. Il s'agit des hébergements (hôtels, campings, ...), des musées, parcs d'attractions et parc à thèmes, centres de

thalassothérapie. Ces activités concentrent plus du tiers des emplois liés au tourisme de la région. Parmi elles, les hôtels, campings et autres hébergements touristiques emploient 13 400 personnes en Bretagne.

Par ailleurs, les cafés et restaurants représentent également 15 000 emplois liés au tourisme en Bretagne. Toutefois, contrairement aux hébergements, ces établissements ne répondent pas uniquement aux besoins de la clientèle touristique, les résidents permanents les fréquentant également. Ainsi, un tiers des emplois des cafés et restaurants est touristique. Les activités centrées sur le patrimoine historique et culturel de la région, tout comme celles liées aux sports et aux loisirs, sont également dépendantes pour partie de la fréquentation touristique bretonne. Au sein de ces activités, un emploi sur trois est généré par le tourisme. Au total, les activités récréatives, culturelles, sportives ou de loisirs, représentent 13,7 % du total des emplois liés au tourisme de la région.

De nombreuses activités sont dans une moindre mesure impactées par le tourisme. Ainsi, bien que les touristes ne soient pas leur clientèle principale et que la grande majorité de leurs emplois soit consacrée à la population résidente, toutes les activités de commerce génèrent des emplois touristiques. Un quart des emplois liés au tourisme de la région sont disséminés dans les commerces de détails, qu'ils soient alimentaires ou non, dans les grandes surfaces et, d'une manière générale, dans la majeure partie des commerces des territoires susceptibles d'accueillir des touristes.

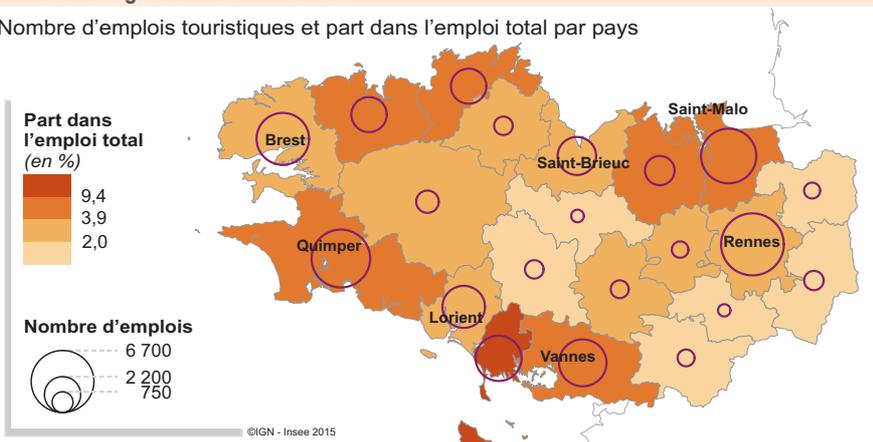
Des emplois concentrés sur le littoral et dans les grandes unités urbaines

Par son ancrage géographique, le tourisme participe à l'activité économique de toute la région. Les emplois touristiques maillent ainsi le territoire.

L'Ille-et-Vilaine est le premier département employeur du tourisme de la région. En moyenne sur l'année, 13 900 emplois y sont directement liés au tourisme. La saisonnalité de ces emplois est réduite par la complémentarité entre les touristes d'affaires et ceux d'agrément au fil de l'année. Au contraire, la saisonnalité est plus forte dans le Finistère et le Morbihan, qui accueillent essentiellement une clientèle de loisirs. Entre les mois de janvier et août, les emplois liés au tourisme dans le Finistère passent de 8 900 à 20 400 et ceux du Morbihan de 7 700 à 19 200. Ainsi, au plus fort de la saison estivale, le nombre d'emplois liés au tourisme dans chacun de ces deux départements devient supérieur à celui de l'Ille-et-Vilaine. Les Côtes-d'Armor sont le département breton ayant le moins d'emplois touristiques : 7 300 en moyenne sur l'année. Il est aussi moins spécialisé dans

3 Les emplois touristiques se concentrent sur le littoral et dans les grandes unités urbaines

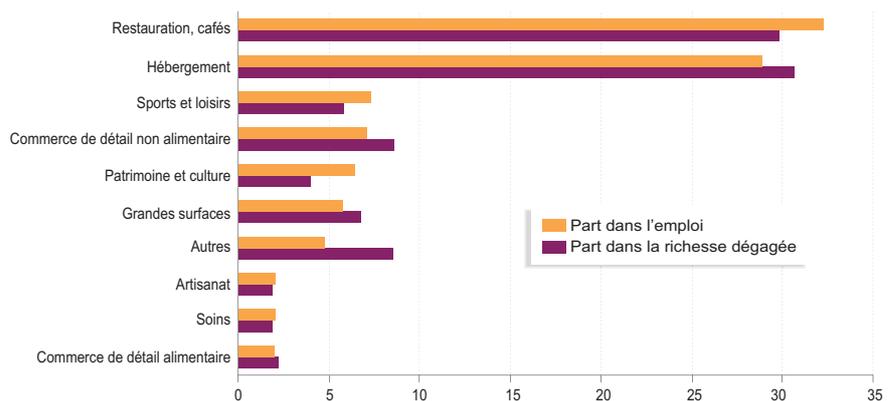
Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par pays



Source : Insee, DADS et AcoSS 2011

4 L'hébergement et la restauration concentrent chacun 30 % de la richesse dégagée touristique en Bretagne

Part du secteur touristique dans l'emploi et la richesse dégagée (en %)



Source : Insee, DADS 2011, Acoess 2011, FEE 2011

cette activité. Le poids du tourisme dans l'emploi total de ce département est de 3,7 %, supérieur à celui de l'Ille-et-Vilaine (3,4 %) mais inférieur à ceux du Finistère (4,2 %) et du Morbihan (4,6 %).

Néanmoins, à l'image de la fréquentation, l'activité touristique demeure aujourd'hui inégalement répartie sur le territoire breton et se concentre principalement sur le littoral et les zones urbaines. Ainsi, deux emplois touristiques sur trois se situent sur l'espace littoral qui ne représente pourtant que 20 % de la superficie de la région. Par ailleurs, 60 % des emplois touristiques se concentrent au sein des grandes unités urbaines qui recouvrent 10 % de la superficie régionale. Tous secteurs confondus, les grandes unités urbaines bretonnes concentrent 67 % des emplois.

Le pays de Rennes concentre le plus grand nombre d'emplois directement liés au tourisme : 6 600 en moyenne sur l'année, soit 14,5 % de l'ensemble des emplois liés au tourisme de la région. Il regroupe notamment 30 % des emplois touristiques des activités culturelles et 20 % de ceux liés à la restauration. Toutefois, le poids du tourisme y est plutôt faible, ne représentant que 2,7 % de l'emploi total de ce territoire à l'économie très diversifiée. A contrario, dans le pays d'Auray, bien que le nombre d'emplois liés au tourisme soit presque moitié moins important que dans celui de Rennes, le poids du tourisme y est beaucoup plus fort (figure 3). En moyenne, 13,2 % des emplois du pays d'Auray sont liés au tourisme et cette part dépasse les 20 % au mois d'août. Avec ses centres de thalassothérapie, le pays d'Auray concentre 28 % des emplois touristiques liés aux activités de soins et de bien-être de la région.

Depuis 2009, les nouveaux emplois touristiques se développent à l'est de la région. Les pays de Saint-Malo, Rennes et Vannes accueillent 10 % d'emplois supplémentaires liés au tourisme alors qu'à l'ouest, ceux de Morlaix, Trégor-Goëlo et de Cornouaille maintiennent juste les leurs.

Des débouchés pour les jeunes et les non qualifiés

Au niveau national comme au niveau régional, le tourisme, et plus particulièrement le secteur de l'hôtellerie restauration, constitue une opportunité pour l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi peu qualifiés. En Bretagne, 22 % des emplois liés au tourisme sont occupés par des jeunes de moins de 25 ans. Cependant, l'âge moyen des emplois liés au tourisme varie au cours de l'année. Supérieur à 38 ans en janvier et février, il diminue en effet progressivement au fur et à mesure de l'arrivée de la main-d'œuvre saisonnière pour atteindre 36 ans en juillet

et août. Ces emplois sont principalement peu qualifiés, 70 % d'entre eux étant occupés par des employés. Néanmoins, de grandes disparités existent selon les secteurs d'activité. Ainsi, 43 % sont cadres ou professions intermédiaires dans les activités sportives et de loisirs et 54 % dans celles du patrimoine et de la culture. Autre particularité, les emplois liés au tourisme sont majoritairement occupés par des femmes (54 %). En particulier, dans les offices de tourisme, 79 % des emplois sont occupés par des femmes et 86 % dans les activités de soins et de bien-être.

Cependant, ce secteur présente des fragilités que ce soit en termes de précarité pour les travailleurs saisonniers ou d'évolution de carrière et d'horaires de travail pour les personnels permanents. En effet, les emplois liés au tourisme sont moins souvent à temps complet (68 %) que ceux des salariés des secteurs marchands (78 %). De plus, le salaire net horaire moyen est de 10,3 € contre 12,0 € pour l'ensemble des salariés du secteur marchand.

Une politique régionale du tourisme au service de l'emploi

Le tourisme, enjeu économique et social considérable, constitue un secteur essentiel dans le développement et l'attractivité de la région Bretagne. Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les destinations nationales et internationales et de risque de décrochage touristique, les schémas régionaux du tourisme, votés en 2007 et 2012, sont de véritables projets stratégiques pour la relance du tourisme et témoignent de la volonté de la région d'affirmer une politique en faveur du tourisme en Bretagne.

Depuis 2007, le secteur du tourisme est en pleine mutation. Le comportement et les attentes des visiteurs, toujours plus précis et plus exigeants, ne cessent d'évoluer sous la pression notamment des évolutions technologiques. Pour accompagner les professionnels face à ces mutations perpétuelles qui nécessitent une capacité d'adaptation réelle tant pour le renouvellement de l'offre que pour la qualité de l'accueil, un contrat d'objectif tourisme emploi-formation a été signé en juillet 2012, par l'ensemble des filières professionnelles du tourisme, les représentations syndicales et les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

Convaincus de la nécessité pour les professionnels du secteur de gagner en compétences, de développer des capacités d'anticipation, des stratégies collectives inter filières et de travailler en réseaux, les partenaires de ce contrat considèrent que la formation est un des moyens concrets pour accompagner les évolutions.

Quatre orientations stratégiques, déclinées en actions opérationnelles ont ainsi été identifiées :

- observer et analyser le marché de l'emploi du secteur d'activité pour agir et anticiper : la présente étude y contribuant pleinement ;
- accompagner et anticiper les évolutions notamment au regard des besoins en emplois et qualifications et de l'avis en termes de formation exprimé par les branches professionnelles ;
- sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles, en développant l'accès à la formation notamment dans les TPE et une alternance de qualité et en expérimentant, dans l'hôtellerie de plein air, un CDI emploi-formation ;
- contribuer à l'attractivité et la lisibilité du secteur et de ses métiers, en développant l'information sur les métiers du tourisme afin d'encourager les vocations.

Direction du Tourisme et du Patrimoine - Conseil Régional de Bretagne

Une richesse dégagée plutôt faible

Les activités touristiques sont peu capitalistiques et au contraire principalement humaines. Par conséquent, la richesse dégagée (*sources*) par le tourisme apporte une contribution à l'économie régionale moins importante que celle de l'emploi. Ce constat concerne toutes les régions françaises. En Bretagne, alors que le tourisme représente 3,9 % de l'emploi total de la région, il ne produit que 3,1 % de la richesse dégagée.

L'hébergement et la restauration concentrent chacun 30 % de la richesse dégagée touristique en Bretagne. Ils en représentent ainsi les deux principaux postes, comme pour l'emploi (*figure 4*).

La répartition de la richesse dégagée suit celle de l'emploi au niveau territorial. Seule exception : le pays d'Auray, particulièrement touristique. Il comprend une façade littorale entre le golfe du Morbihan et la ria d'Étel et comporte de nombreux campings, hôtels et des centres de thalassothérapie. Ainsi, l'activité touristique du pays d'Auray est plus spécialisée en hébergements et établissements de soins aux dépens des restaurants et cafés. L'hébergement étant plus capitalistique que la restauration, le poids de la richesse dégagée touristique du pays d'Auray dépasse celui de l'emploi. ■

Réseau MORGOAT

Cette étude résulte d'un partenariat entre l'Insee Bretagne et le réseau MORGOAT constitué du CRT Bretagne, du réseau Sensation Bretagne, de l'Union Bretonne des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques, de Côtes d'Armor Développement, de la CCI des Côtes-d'Armor, de Saint-Brieuc Agglomération, de Dinan Communauté, de l'Office du Tourisme de Perros-Guirec, de l'ADT du Finistère, de la CCI du Finistère, de l'Adeupa, de l'Office du Tourisme de Quimper, du CDT Haute Bretagne – Ille et Vilaine, de la CCI de Saint-Malo Fougères, de la CCI de Rennes, de l'Office du Tourisme de Rennes, de l'Office du Tourisme de Saint-Malo, du CDT du Morbihan, de la CCI du Morbihan et d'Audélor.

Sources

Pour l'Insee, les **déclarations annuelles de données sociales** (DADS) de 2011 permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à diverses informations : la nature de l'emploi et la qualification, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Ces informations sont complétées sur le champ des non salariés par le fichier de l'**Agence centrale des organismes de sécurité sociale** (Acos) de 2011.

Le **Fichier Économique Enrichi** (FEE) est un fichier de synthèse construit par l'Insee. Son objectif est de caractériser les établissements par des données économiques et financières, en utilisant les informations issues de plusieurs sources économiques dont le répertoire Sirène, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises Esane. Il permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone à travers sa valeur ajoutée : la **richesse dégagée**. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée par le tourisme local correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone. En première approche, la valeur ajoutée calculée au niveau des entreprises est répartie entre ses établissements au prorata de la masse salariale. Cette notion de richesse dégagée n'est pas tout à fait comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB

Méthode

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Le tourisme, de loisirs ou d'affaires, génère de l'activité dans un certain nombre de secteurs économiques, notamment dans les services. Certains y sont totalement dédiés, comme les hôtels ou les campings, et d'autres partiellement, pouvant répondre à la fois aux besoins de la population résidente et à ceux des touristes, selon des proportions variables. C'est le cas par exemple de la restauration, de l'organisation de congrès, des commerces.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose ainsi sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques, tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités partiellement touristiques, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Pour certaines activités, comme le transport de voyageurs, il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ces 11 300 emplois sont liés au tourisme, mais ne peuvent pas être affectés au lieu de séjour des touristes. Dans cette étude, ils sont estimés au niveau de la région, en fonction de la localisation des établissements auxquels ils sont rattachés. Par conséquent, ils sont exclus de l'analyse, qui ne concerne que les 46 300 emplois locaux liés au tourisme, c'est-à-dire ceux induits par la présence de touristes.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Olivier Biau

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- En Bretagne, la dépense touristique s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2011 / Jean-François Hervé, Jessica Viscart ; Insee Bretagne ; Comité Régional du Tourisme de Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n°25 (2015, juil.) - 4 p.
- Un million d'emplois liés à la présence de touristes - Plus de la moitié dans des espaces urbains / Stéphanie Durieux, Pascal Eusebio, David Levy ; Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur. - Dans : Insee première ; n°1555 (2015, juin). - 4 p.
- Le tourisme face aux enjeux de professionnalisation / Jean-François Hervé, Arnaud Defosse ; Insee Bretagne ; Comité Régional du Tourisme de Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n°31 (2012, juillet). - 6 p.

